

**FAVORISER L'ACCES
AUX DROITS DES FEMMES
ISSUES DES IMMIGRATIONS**

**Une action pour former les
intervenants sociaux,
en Eure-et-Loir**

Dans le cadre du programme d'intégration et d'accès à la nationalité française, cette action a été mise en œuvre en partenariat avec l'association Femmes d'ici et d'ailleurs (AFIDA). La formation s'est déroulée en novembre 2013, à Dreux.

Elle a bénéficié du soutien financier de la Direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité (DAAEN) du Ministère de l'intérieur et de la Préfecture d'Eure-et-Loir.

Contexte et origine du projet :

Les constats conjoints de l'ADRIC et de l'AFIDA soulignaient des manques et des besoins importants des intervenants sociaux en matière de savoirs et savoir-faire pour améliorer leur travail d'accueil et d'accompagnement des femmes issues des immigrations. Les demandes les plus fréquentes portaient sur l'acquisition de connaissances et d'outils permettant de mieux analyser les spécificités des situations de ces dernières et de réajuster les pratiques d'accueil et d'accompagnement pour tenir compte des besoins particuliers de ces publics. Pour répondre à ces demandes un programme de formation a été proposé.

Publics concernés :

La formation est destinée aux acteurs associatifs et institutionnels œuvrant dans l'accueil et l'accompagnement des femmes issues des immigrations, au sein du département d'Eure-et-Loir.

L'action a réuni 16 professionnels œuvrant au sein de structures locales : centre hospitalier, sous-préfecture, CCAS, Mairie, associations. Les participant-e-s présentaient des profils divers : déléguées du préfet, assistante et animatrice sociale, chargée d'insertion professionnelle, juriste, référentes adulte/famille, bénévoles.

Contenu et déroulement :

L'action s'est réalisée en deux phases :

1. La mobilisation des participant-e-s : cette phase a demandé un travail commun entre l'ADRIC, qui a assurée l'ingénierie de la formation et son animation, et l'AFIDA qui a eu en charge sa mise en place au niveau local.
2. Réalisation de la formation : L'action s'est déroulée sur trois journées : deux journées consécutives, puis une troisième journée avec un intervalle d'une semaine. Cet intervalle laisse un temps de réflexion permettant aux stagiaires d'approfondir leurs questionnements lors de la dernière journée en rapport avec l'analyse de pratiques professionnelles.

A travers une démarche interactive qui articule les apports théoriques avec l'analyse de pratiques concrètes et les échanges d'expériences, le contenu de la formation a porté sur les axes suivants:

- Trajectoires, profils et parcours des femmes étrangères et immigrées ; ressources et besoins spécifiques de ces femmes dans l'accès aux droits ;
- Freins sociaux et culturels, contraintes liées aux trajectoires migratoires, faisant obstacle à l'accès de ces femmes aux droits ;
- Obstacles liés aux différents types de discrimination et à leur cumul (double discrimination liée au racisme et au sexisme) ; facteurs favorisant ces discriminations (isolement, replis et ségrégations sociales et ethniques) ;
- Ressources institutionnelles, professionnelles ou associatives locales concourant à l'accès aux droits des femmes ; ressources propres aux femmes concernées en faveur de l'accès aux droits ;
- Construction des objectifs locaux communs en matière d'accueil, d'accompagnement, d'orientation et d'accès aux droits de femmes étrangères et immigrées, en vue de renforcer leur intégration par une meilleure connaissance des valeurs communes et des règles sociales ;

- Implication de la démarche interculturelle pour optimiser les pratiques d'accueil et d'accompagnement

Le contenu proposé s'est appuyé sur les outils théoriques et pratiques capitalisés dans les guides méthodologiques de l'ADRIC :

- « *Face aux violences et aux discriminations: accompagner les femmes issues des immigrations* »
- « *Pour l'intégration des femmes primo-arrivantes dans le Centre* »
- « *Femmes primo-arrivantes : de l'accueil à l'intégration* »

Ces guides ont été distribués aux participant-e-s, comme supports de formation et outils d'approfondissement.

Bilan :

Afin de connaître les acquis de la formation, une évaluation « à chaud » est réalisée à l'issue de l'action, au moyen d'un questionnaire d'évaluation remis aux stagiaires.

L'évaluation met en avant les apports suivants :

- Une montée en compétence des acteurs en termes de pratiques d'accueil et d'accompagnement, par une meilleure connaissance des femmes accueillies, de leurs parcours, de leurs ressources et besoins.
- Un échange d'expériences entre professionnels de diverses structures, qui a favorisé une meilleure connaissance mutuelle au profit d'un accueil plus adapté des publics.
- Des pistes de mutualisation des pratiques, pour favoriser l'accès aux droits des femmes issues des immigrations.

Paroles de stagiaires :

- « Une formation très complète, avec des apports de connaissances, notamment juridiques, et des mises en situation concrètes »
- « (cette formation) a permis de renforcer les liens avec les autres structures du terrain et de partager nos connaissances »
- « L'intervenante a su nous pousser à nous questionner sur le cheminement de l'analyse de nos accueils »

- « Confirmation et consolidation de mes acquis au sujet de l'accueil et de l'accompagnement des femmes »
- « A la fin de ce stage nous avons compris que nous pouvions nous organiser ensemble, afin de pouvoir donner des réponses plus précises et méthodologiques. »

Perspectives :

En s'appuyant sur les acquis de ce projet, l'ADRIC a capitalisé cette démarche de formation en vue de répondre aux demandes similaires dans d'autres territoires.

Ainsi, en avril 2014, ce programme de formation, ajusté aux spécificités du terrain local, a été conduit sur la région Franche-Comté, à raison de deux sessions de trois jours, en partenariat avec la Maison Commune de Lons-le-Saunier et Solidarité Femmes à Besançon. L'action a bénéficié du soutien financier de la Direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité (DAAEN) du Ministère de l'intérieur et de la Préfecture de la région Franche-Comté.

Facteurs clés de réussite :

- Le soutien financier des partenaires institutionnels a été déterminant pour la réalisation de la formation.
- Le travail préalable entre l'ADRIC et l'association AFIDA, le partenaire d'ancrage local, a été primordial en termes de ciblage des besoins et de mobilisation des participant-e-s locaux ;
- L'engagement de compétences pédagogiques adaptées aux besoins du terrain et une méthode interactive fondée sur la démarche interculturelle garantissent la qualité de la formation ;
- La diffusion d'outils pédagogiques transférables renforce les acquis.

Pour aller plus loin :

Des publications de l'ADRIC, en lien avec la thématique :

- *Face aux violences et aux discriminations: accompagner les femmes issues des immigrations ;*
- *Femmes primo-arrivantes : de l'accueil à l'intégration.*

ADRIC